

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

F
N***10122800*****06 -08- 2010****BRUXELLES**

Greffé

N° d'entreprise : 452.522.618**Dénomination**

(en entier) : **Association européenne pour la sûreté, la fiabilité et les données**

(en abrégé) : **ESREDA**

Forme juridique : **Association internationale sans but lucratif**

Siège : **Rue Gachard 88 bte 14 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démissions, nominations

L'assemblée générale du 4 mai 2010 a décidé de nommer comme administrateurs

- INERIS, établissement public dont le siège est établi à F-60550 Verneuil-en-Halatte (France), B.P. n° 2 représenté par M. Nicolas Dechy;

- [Universidade do Porto] (please state correct denomination of the company, the address of its registered office and its enterprise number) représentée par M. Luis Andrade Ferreira;

- AREVA NP, GmbH (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) dont le siège social est établi à D-91058 Erlangen (Allemagne), Freyeslebenstr. 1, P.O. Box 3220, représentée par M. Hartmut Schmaltz;

- [JRC-Ispra] (please state correct denomination of the company, the address of its registered office and its enterprise number) représentée par M. Michalis Christus.

La même assemblée générale décide que les administrateurs suivants sont maintenus dans leurs fonctions:

- Det Norske Veritas AS, foundation dont le siège social est établi à Veritasveien 1, N-1322 Hovik, Norway, représentée par M. Henrik Kortner,

- Vattenfall Power Consultant, Société Privée à responsabilité limitée dont le siège est établi à P.O. Box 527, S-162 16 Stockholm, Suède, représentée par Lars Pettersson;

- Alstom Ltd, société privée à responsabilité limitée dont le siège est établi à Brown Boveri Strasse 7, 5401 Baden, Suisse, représentée par M. Mohammad Raza;

- Henri Procaccia, domicilié à 6 rue des dahlias, F-91130 RIS ORANGIS, France;

- EDF-SEPTEN, établissement public dont le siège est établi à 22-30 avenue de Wagram, F-75382 Paris Cedex 08, France, représentée par M. Claude Degrave;

- Fondation Tekniker, fondation privée sans but lucratif, dont le siège est établi à Apdo. 44, Otaola 20, 20600 Eibar Gipuzkoa, Spain, représentée par Aitor Arnaiz;

- University of Strathclyde, établissement public dont le siège est établi à 16 Richmond Street, G1 1XQ, Scotland, UK, représentée par M. Tim Bedford;

- VJUE SA, société privée dont le siège est établi à Okružna 5, Trnava, Slovakia, représentée par Mme Eva Cillikova;

- Politecnico di Torino - Scienza dei Materiali e Ingegneria Chimica, établissement public dont le siège est établi à C.so Duca Degli Abruzzi, 24, I-10129 Torino, Italy, représentée par Micaela Demichela;

- CEA, Etablissement Public dont le siège est établi à, 91191 Gif sur Yvette Cedex, France, représenté par M. Mohamed Eid;

- Kindunos Safety Consultancy Ltd., Société Privée à responsabilité limitée dont le siège est établi à PO Box 5015, GA 2600, the Netherlands, représentée par M. John Stoop;

Conformément aux statuts, les administrateurs sont nommés pour une période de deux ans.

La même assemblée générale prend acte de la fin des mandats des administrateurs suivants:

- Hispano-Suiza SA, société privée dont le siège est établi à 18 boulevard Louis-Seguin 92707 Colombes Cedex, France;

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- Statoil Hydro ASA, GmbH (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), dont le siège social est établi à N-0240 Oslo (Norvège), ayant succédé en droit à cet égard à Norsk Hydro ASA, GmbH (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), dont le siège social est établi à N-0240 Oslo (Norvège).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/08/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature